

## La compagnie aérienne ALP'AZUR Airlines

### La compagnie aérienne ALP'AZUR Airlines

C'est en décembre 1998 que naît la compagnie aérienne Savoie Airlines. Elle se doit d'établir des liaisons régulières entre Courchevel et Genève en 30 minutes, pour un prix 1400 fr aller-retour et 850 fr aller simple. A l'origine de cette initiative, Monsieur René Guth, Président du Groupe Alp'Azur, propriétaire avec son épouse de 13 hôtels entre Saint Tropez et Courchevel, avec la collaboration de deux autres hôteliers de Courchevel et de deux pilotes. Paul Guth, ingénieur électricien de formation, à l'âge de 50 ans, confie son entreprise à son fils Patrick pour se reconvertir dans l'Hôtellerie.

Un an plus tard, Monsieur René Guth rachète 98% de la Compagnie aérienne (les 2 autres % étant détenus par le personnel navigant) qu'il rebaptise Alp'Azur Airlines (arrêté du 4 février 1999 relatif à l'exploitation de services de transport aérien). Un nouvel avion turbo-propulseur De Havilland DHC 6300, serial 334, de 19 places, immatriculé F-GUTH, est acheté au Gouvernement canadien. Une ligne régulière Courchevel-Genève se met en place et des vols charters sont proposés, au départ de Courchevel, vers Zurich, Londres et Lyon.

Durant la saison hiver 98/99, la compagnie a enregistré 1500 réservations et table sur une augmentation de 15% pour la saison hiver 2001. Les perspectives sont désormais ouvertes et prometteuses : renforcement de sa flotte en 2001, candidature à la reprise de lignes nationales pour l'été 2001, vols charters dans toute l'Europe à la demande et liaisons régulières vers le Golfe de Saint Tropez en projet. Alp'Azur Airlines s'inscrit désormais dans la poursuite du développement du groupe et détient aujourd'hui tous les moyens nécessaires à sa réussite.



L'altiport de Courchevel, au cœur de la station de sports d'hiver, se situe sur la commune de Saint Bon-Tarentaise en Savoie. L'altiport a été créé en 1961 par Michel Ziegler qui y établit

## La compagnie aérienne ALP'AZUR Airlines

le siège d'Air Alpes. A 2008 mètres d'altitude, la piste de 525 mètres de long et large de 60 mètres, à une inclinaison de 18°5, convient à des pilotes expérimentés.

Une histoire unique pour cet avion que nous rapporte Jean-Pierre SCHIANCHI, pilote et directeur d'exploitation :

« acheté au Gouvernement canadien, cet avion en très bon état servait à approvisionner les populations des terres froides de l'extrême nord canadien. Pour le ramener du Canada, nous étions deux à faire le trajet de Toronto à Courchevel. Il nous a fallu 6 jours, ce fut une réelle aventure qui nous a prouvé à quel point l'avion est robuste et fiable. En 'saut de puces', nous avons fait Toronto, puis le Maine aux USA, le Labrador, le Groenland, l'Islande et l'Irlande, dernière étape avant Courchevel où il se pose le 25 décembre 1999. Nous avons affronté les vents violents des pôles, des bourrasques de neige et des températures très basses. La consommation a été de 10.000 litres d'essence pour tout le trajet, l'avion disposait de 10 heures d'autonomie ».



Le 10 février 2000, à 17 heures, l'équipage doit effectuer un vol de mise en place de l'altiport de Courchevel à destination de Lyon. Ce vol est utilisé comme séance d'instruction. Le commandant de bord est aux commandes. Pendant le roulement au décollage en piste 05, après le passage de l'arête séparant la partie horizontale de la partie descendante de la piste, l'avion subit une embardée sur la gauche. Il s'élève à très faible hauteur, le train principal gauche heurte des congères. L'avion pivote sur le côté et vers l'avant, et s'immobilise sur le dos près de la piste. Une aile est arrachée. Les deux pilotes sont indemnes mais l'appareil est fortement endommagé. L'épave est transportée à Springbank, dans l'état de l'Alberta, au Canada, pour être réparée par Rocky Mountain Aircraft. L'appareil est de retour à Lyon, le 17 décembre 2000. Le 2 août 2001, l'arrêté de retrait de licence d'exploitation est prononcé à l'encontre d'Alp'Azur Airlines.